



LA FAÏNE DES COLETTES

Bulletin de liaison des adhérents
de l'association

« Les Amis de la Forêt des Colettes »

Informier et alerter pour défendre et promouvoir notre patrimoine



SIEGE social : Mairie ---- 03330 COUTANSOUZE

Site : foretdescolettes.webnode.fr **Courriel** : contact@foretdescolettes.fr

Président : Thomas MOREL

Trésorier : Gilbert DESSALE

Secrétaire : Annie VION DURY

Téléphone : 04 43 03 66 32 - 04 70 58 55 34 - 04 70 90 48 33

La (ou le) Faïne ou Faîne est un « akène », fruit du hêtre : comestible, nutritive, apéritive, astringente

L'EDITO DU PRESIDENT

Chers membres, chers amis,

Les Amis de la Forêt des Colettes ont le plaisir de vous faire découvrir la deuxième édition de notre journal La Faine des Colettes.

C'est dans un contexte marqué par les évènements de ces derniers jours que je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2015. Il est naturel pour nous de s'associer à l'élan républicain visant à s'unir contre toute forme de violence et de privation des droits d'expression.

L'année 2014 fut riche en évènement que nous ne manquerons pas de commenter au fil des pages. Nous reviendrons sur la dernière AG, les différentes activités de l'année, et nous ferons un point sur l'avancée de nos projets.

Mais je voudrais revenir dans un premier temps sur l'Appel de Xavier Thabarant qui a largement rythmé la fin de l'année dernière. Suite à cet Appel que nous trouvons très juste et qui nous interroge tous, nous sommes allés à la rencontre des responsables locaux de l'ONF pour demander des comptes vis-à-vis des observations de terrain de notre guide nature. Vous trouverez un compte rendu détaillé de cette rencontre dans cette nouvelle édition.

Bien à vous,

Thomas Morel



Assemblée Générale - Avril 2014



Comme cité précédemment, notre Assemblée générale s'est déroulée à Coutansouze le Samedi 05 avril dernier.

Nous sommes à cette occasion revenus sur le bilan de nos deux premières années d'existence plus que jamais tournées vers l'avenir, avec la création de notre carte de la forêt des Colettes et des projets de sorties à thème, sans oublier nos traditionnelles sorties de ramassage de déchets. En voici le compte rendu :

L'Association des « Amis de la Forêt des Colettes » s'est créée le 2 Mars 2012. A ce jour nous comptons 90 adhérents. Le bureau est composé de 6 membres, le Conseil d'Administration de 11 membres (bureau + 5 personnes).

BILAN DES ACTIVITES

- Rappel des raisons de la création de l'Association : coupe massive dans la forêt
- Réunions mensuelles du bureau + CA : le 2^{ème} samedi du mois à 18 h 00
- Commission du bulletin de la Faine des Colettes : sans périodicité définie
- Participation au Comité de Pilotage de NATURA 2000
- Commentaire de Martine DERENTY sur le DOCOB (consultable sur notre site internet)
- Participation au Colloque de la Fédération Nationale des Sociétés des Amis des Forêts en Septembre 2013 à CERILLY, rencontre des diverses autorités régionales et nationales.
- Deux ramassages des déchets en forêt (printemps et automne).
- Vœux et demandes de subvention aux communes.
- Création de notre site internet <http://foretdescolettes.webnode.fr/>
- Adhésion à la Fédération des Amis des Forêts

BILAN FINANCIER

Par vote, l'Assemblée générale approuve les comptes de l'Association présentés par Gilbert DESSALE, et donne quitus aux trésoriers. Le montant des cotisations est inchangé. individuel 7 €, couple 10 €.

BILAN PREVISIONNEL 2014

Les Trésoriers soumettent le bilan prévisionnel 2014 à l'Assemblée Générale. Avec le plus gros investissement prévu : le coût de réalisation de la carte du massif.

PROJETS

- La Carte de la Forêt
- Randonnée pédestre et VTT à organiser
- Recevoir l'Association des Amis de la Forêt de Tronçais
- Sortie photos avec l'Association Echass'images
- Sorties Nature
- Sortie champignons
- Sorties « forêt propre »
- Adhésion à la Fédération Nationale des Amis de la Forêt
- Refaire les demandes de subventions aux Communes, Communauté de communes Sioule, Colettes et Bouble, Département et Région
- Demande à la Préfecture pour le droit de vote au Comité de Pilotage de Natura 2000
- Etablir des contacts réguliers et fructueux avec l'ONF

DISCUSSIONS ET PROJETS PROPOSES PAR LES ADHERENTS PRESENTS

- Mme DESSALE, Maire de Veauce et Présidente de la Commaunauté de communes a expliqué La Charte Forestière du massif qui a pour vocation le regroupement des petites parcelles privées afin d'en faciliter la gestion et l'accès. Sujet qui fit l'objet d'un débat intense et intéressant.
- Prévoir de mettre les annonces des différentes activités à venir sur le site de la Communauté de comunes Sioule, Colettes et Bouble.
- Invitation aux enfants des écoles à participer à une journée « forêt propre ».
- Demande aux adhérents : de proposer des articles, sujets, suggestions, pour le bulletin « La Faîne des Colettes ».

STATUTS

- Modification des Statuts

Par vote à la majorité à main levée : la suppression du quorum pour ouverture d'une assemblée.

Par vote à la majorité à main levée : la suppression de la limite minimum des dons.

Un exemplaire des nouveaux statuts modifiés sera envoyé à la Préfecture.

Nouveau Bureau et Conseil d'administration :

- Mr Thomas MOREL : Président
- Mr Claude TOURRET : Vice-président
- Mme Annie VION DURY : Secrétaire
- Mr Daniel VION DURY : Secrétaire adjoint
- Mr Gilbert DESSALE : Trésorier
- Mr Jacques BOICHUT : Trésorier adjoint
- Mr Xavier THABARANT
- Mme Joëlle TOURRET
- Mr Philippe JABOT
- Mme Martine DERENTY
- Mme Marilyne FAVIER

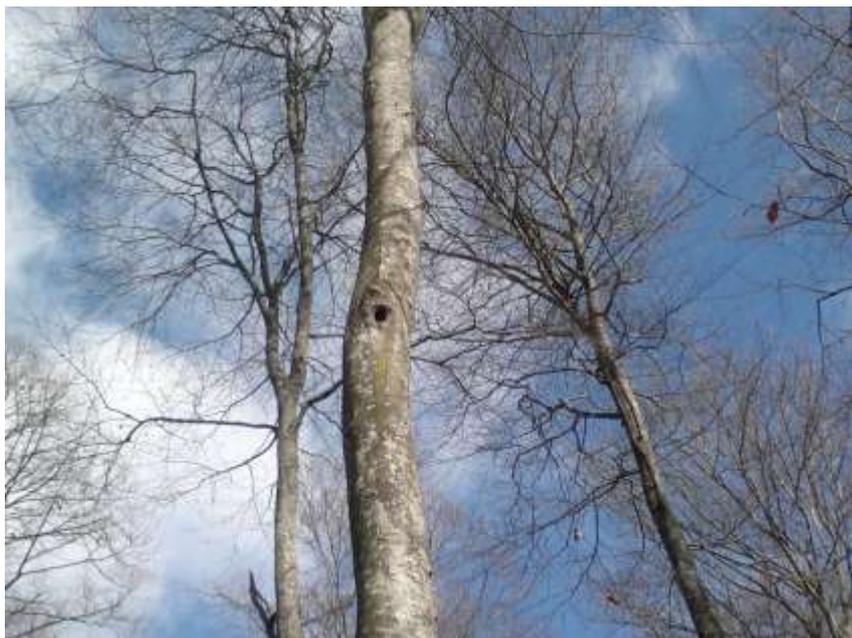
A l'issue de cette matinée, nous fûmes invités à nous rendre à table pour déguster le succulent repas concocté par Joëlle Tourret, avec une mention très spéciale pour son gratin de pommes de terre et sans oublier les délices des 3 petits cochons...

Après de telles victuailles, il fut temps d'éliminer les calories emmagasinées. Et Xavier Thabarant, notre guide nature, avait tout prévu pour que nous puissions profiter d'une belle ballade en forêt l'après-midi...et là, quel spectacle ! Notre expert a une nouvelle fois conquit son public par la multiplicité de ces observations...

Partant de Coutansouze, nous avons dans un premier temps rejoint la Forêt en empruntant un bout du Chemin des Amoureux. Le long de notre route, Xavier nous fit observer un nid d'oiseau. Nous avons alors pu constater la beauté de cette architecture sauvage.



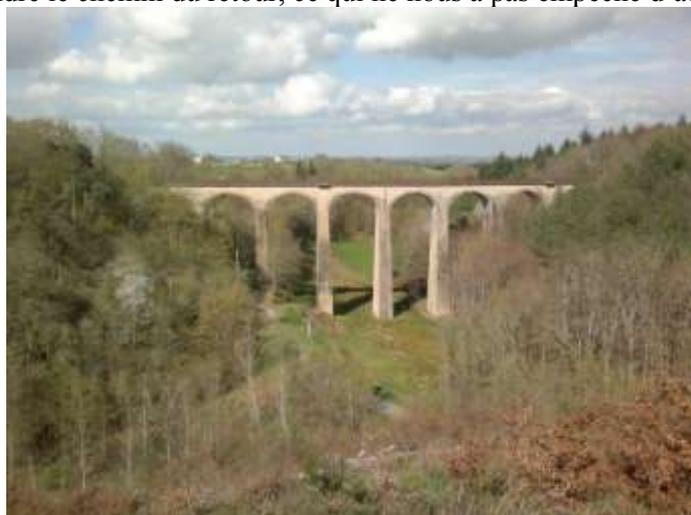
Arrivés au milieu des hêtres majestueux qui bordent ce chemin, Xavier attira notre attention sur les cachettes façonnées par les pics. Quel travail de creuser avec autant de courage sa maison !



Nous avons pu lors de notre parcours admirer la renaissance printanière de plusieurs espèces végétales, et animales !



Il était maintenant temps de prendre le chemin du retour, ce qui ne nous a pas empêché d'admirer ce panorama grandiose.





Cette sortie qui nous laissera le parfum du printemps naissant...



A noter, qu'une petite surprise nous attendait juste à notre arrivée, voici ..., la distinguez-vous ?



Rencontre avec Les Amis de la Forêt de Tronçais.

Nous étions une dizaine à attendre avec impatience nos confrères du Pays de Tronçais. Nous nous étions donnés rendez vous à la mairie de Veauce où nous avons pu bénéficier de l'accueil très chaleureux de Madame le Maire, Madame Dessale. Avant notre départ, nous n'avons pu résister à la visite de l'église romane du XIIème siècle, à Veauce.



Sous un soleil radieux, nous partîmes en Forêt pour faire découvrir notre patrimoine exceptionnel à nos homologues avec pour mot d'ordre la visite de nos hêtraies emblématiques.

Cette visite fut encadrée par Xavier, qui une fois de plus nous a époustouflé par sa prestation :

Quelle surprise et quel spectacle s'offrit à nous lors de la découverte de l'insecte emblématique des lieux, d'une beauté surprenante, la fragile Rosalie Alpine, qui se sert des bois mort de hêtres pour sa reproduction.

Nous rappellerons ici qu'elle est protégée et inscrite comme espèce d'intérêt communautaire prioritaire dans cette zone classée Natura 2000.



Regardez avec quelle aisance elle se confond sur l'écorce du hêtre :





La voyez-vous ?

Nous avons emprunté le chemin qui descend de Charézat en direction de la Fontaine Sainte Colette. Ce parcours, en plein cœur de la hêtraie, avait pour but de revenir sur le pourquoi de l'association, avec dans ce secteur, des coupes de parcelles spectaculaires. Heureusement, nous avons alors pu contempler quelques beaux rescapés qui règnent en maître sur le secteur.



Photo de groupe à la Fontaine Sainte Colette



Nous avons ensuite emprunté des chemins un peu moins faciles d'accès, voire même très sportifs, mais qui ont quand même ravi nos convives très enjoués par cette balade matinale





Après autant d'effort, il était maintenant temps de nous restaurer. Nous étions attendus à l'Auberge de Coutansouze, où les cuisses de canards confites ont fait l'unanimité !

Pour poursuivre cette agréable journée, une visite du musée Wolframines, maintenant dénommé Espace nature du Val de Sioule, était programmée. Nous avons pu découvrir l'histoire de la forêt au travers de l'exploitation successive du Wolfram, minerais riche en Tungstène, et du Kaolin, argile issue de l'altération des granits qui sert entre autre à la fabrication de la porcelaine.

Il nous semblait important d'insister autant sur la faune et la flore de notre Massif que sur le sous sol très riche et si particulier.



Cette journée s'est clôturée ici, nos amis de la forêt de Tronçais apparemment ravis de leur visite. Monsieur Magne, Président nous en a chaudement remerciés.

RENCONTRE ONF - Association Les Amis de la Forêt des Colettes *Lundi 3 novembre 2014*

Présents :

ONF : Pierre Beltrando, responsable unité territoriale Sud Allier
Cyrille LeBihan, responsable environnement agence de Bourges
Benjamin Syren, agent territorial Forêt Domaniale des Colettes
Jacques Boiché, agent territorial Forêt Domaniale des Colettes

Association Les Amis de la Forêt des Colettes :

Thomas Morel, président
Jacques Boichut, trésorier adjoint

- **Mot de bienvenue**

Présentation de Monsieur Beltrando et de son équipe, des fonctions de chacun, de son parcours professionnel ainsi que des motivations à nous rencontrer (rappel des rôles de l'ONF, sylviculture, environnement et social).

- **Présentation association**

Présentation rapide du nombre d'adhérents, des raisons de la création : coupes jugées massives à l'impact paysagé important (place de dépôt de la Croix des Bois), création pour tenter de peser sur la rédaction du plan d'aménagement en cours de rédaction à ce moment là.

- **L'Appel**

Monsieur Beltrando a souhaité reprendre l'Appel diffusé par notre membre du Conseil et guide nature Xavier Thabarant. Il souhaite par notre échange nous communiquer les informations suivantes :

L'ONF comprend tout à fait que le public puisse être amené à se poser des interrogations sur ce qui est fait en forêt et est tout à fait disposée à expliquer son action. Pour autant, elle condamne fermement la forme du courrier et appelle à des relations marquées par un respect des personnes et des organismes ou associations. Elle regrette également le mode de diffusion choisi, qui a consisté en un envoi multiple sans qu'elle-même, attaquée dans ce document, n'en soit destinataire ou informée. Si elle est donc tout à fait ouverte à un renforcement des relations entre l'Association des Amis des Colettes et l'ONF, cela ne pourra se faire sans conditions, la première étant ce respect et cette confiance à établir. Monsieur Morel indique qu'il s'agit d'une action personnelle qui n'a pas été suivie par l'association pour le moment. Lors de ses réunions internes, l'association a décidé de ne pas suivre l'APPEL, mais de demander directement des explications à l'ONF lors de cette réunion programmée.

Tour à tour, Messieurs leBihan et Syren notamment insistent sur les faits suivants :

- **La liste des parcelles** citées dans le courrier contient des erreurs qui tendent à donner l'impression que les exploitations sont plus importantes qu'elles ne le sont.

- **Le DOCOB** s'applique, c'est-à-dire qu'il est validé et établi. Sa rédaction par Monsieur Maurin étant achevée, Monsieur LeBihan prend la charge de son animation. L'ONF en assure la mise en œuvre au titre de chargé d'environnement (remarque de Monsieur Boichut, l'ONF est juge et partie), sous couvert de la DREAL et du Comité de PIlotage. Classement en Natura 2000 n'exclut pas les abattages, mais demande une conformité avec le DOCOB. Il est rappelé par Monsieur LeBihan que les subventions prévues dans le DOCOB sont gelées pour le moment, mais l'ONF prépare différents travaux en prévision d'un déblocage des crédits.

- **Coupes en feuille** : sont nécessitées d'une part par l'utilisation des machines, (impossible de débarder l'hiver à cause des ornières, préservation du sol), et par des contraintes fixées par l'ONF elle-même : l'impossibilité à couper en sève montante, et l'interdiction de débarder entre le 1^{er} Avril et le 15 Juin (pour ne pas abimer les autres arbres, particulièrement fragiles à cette période), enlèvement des hêtres avant les sorties et les pontes des Rosalies... L'ONF insiste également sur la contrainte économique du marché et, au contraire de ce qui est mentionné dans l'APPEL, semble défendre la forêt face aux acheteurs.

Il n'y a pas de règle qui empêche d'abattre en feuille ; c'est l'ONF qui établit ses règles avec l'objectif fixé prioritaire de la préservation des sols. En effet, le capital de la forêt n'est pas forcément dans les arbres qui la constituent, mais dans le sol qui doit être protégé pour assurer la pérennité de cette dernière. Un sol tassé peut mettre de 1000 à 10000 ans pour se régénérer ajoute Monsieur Boiché. Il est alors fait un aparté sur les cloisonnements, qui sont de 2 types. *Le cloisonnement sylvicole*, tous les 10 à 12 mètres, sert à l'entretien d'une parcelle en particulier pour les dégagements de semis. Ils sont amenés ensuite à être abandonnés et leur impact visuel disparaît avec la croissance des peuplements. Ce cloisonnement n'a que peu d'impact sur le sol, les engins l'empruntant étant de simples tracteurs type agricole. *Le cloisonnement d'exploitation* sert au contraire au débardage des billes lors des coupes. Ces pistes "sacrifient" une partie de la forêt pour son exploitation, en limitant la circulation des engins sur ces seuls espaces afin de préserver le reste de la parcelle.

- **La nidification des rapaces**. Lorsqu'un nid est repéré par les agents de l'ONF, il est interdit de couper à 120m aux alentours **d'avril à fin juillet**. Il n'a pas été observé de nid dans la coupe dénoncée. Le cas échéant, les coupes peuvent être décalées. L'ONF signale à la LPO l'observation d'une nidification, l'inverse se fait aussi. La nidification d'autres espèces n'a pas été évoquée, sauf celle de la cigogne noire.

- **La Rosalie Alpine** : les mesures prises par l'ONF sur la Forêt des Colettes ont permis d'étendre leur zone de présence. Le retrait des billes doit absolument se faire avant le 15 Juin. Notons aussi la mise en place de tas de bois mort qui servent de niches et d'observatoire (ces dernières peuvent subir des vols). Il

y a également une volonté de conservation de parcelles de relais (ilots de sénescence, parcelles 65-74-79-80-81 qui représentent 15 Ha) qui créent une continuité écologique et l'abandon de houppiers laissés sur place volontairement dans chaque parcelle. La Rosalie a été observée plus bas dans la forêt sur un territoire qui semble s'étendre.

- **Le crapaud sonneur à ventre jaune** : très difficile à voir et à cerner, il n'a pas été observé par les Agents ONF lors des derniers recensements dans ce secteur, mais ils sont très demandeurs des observations qui ont pu être faites. De surcroît, il ne serait pas trop gêné pendant cette période par les véhicules. Contacter Bruno Schirmer (du conservatoire des espaces naturels de l'Allier) pour de plus amples informations sur cette espèce.

Monsieur Morel certifie en avoir observé sur le chemin qui descend de Charézat cet été et également vers le chemin des amoureux de Coutansouze au début de l'automne. Messieurs Lebihan et Boiché en prennent acte en promettant de se rendre sur place au printemps prochain.

Les acteurs de l'ONF expliquent ainsi qu'un des rôles de l'association peut très bien se situer dans la remontée d'observation de terrain.

- **LA CARTE :**

Monsieur LeBihan semble d'accord pour mettre à disposition le fond de carte après signature d'une Convention qui reste à établir, comme ce qui est fait avec l'association de Tronçais. A notre charge de préciser notre demande sur le format de fichier (logiciel « arcview », format « shape ») et « la table attributive ». Il faudra aussi demander les autorisations nécessaires pour faire figurer les forêts communales.

Concernant les points remarquables, en particulier les vieux arbres, les risques ne seront pas pris par l'ONF (question de responsabilité en cas d'accident). Concernant les anciennes carrières de kaolin, l'ONF cherche à trouver un consensus pour concilier fréquentation et protection impérative **du** site. L'idée serait de créer un chemin de cordage pour guider le public.

- **POINTS DIVERS :**

- Poubelles : non conseillées car risques de dépôts accrus (retour d'expérience)

- Anomalies en Forêt : l'ONF—suggère que nous soyons source d'informations. L'association peut jouer ici le rôle de relais face à des observations de terrain, voire pourquoi pas force de proposition.

- Reboisement : L'association a demandé des explications suite à l'observation des zones régénérées qui sont laissées sans entretien. L'ONF a la volonté de laisser pousser les bouleaux qui permettent aux hêtres de pousser dans l'ombre. Grands, les hêtres dépasseront largement les bouleaux. Il est au contraire bon que plusieurs espèces d'arbres poussent en même temps et serrés pour favoriser la longueur et l'aspect rectiligne des troncs, et aussi préserver une biodiversité. A noter que le budget consacré aux travaux en Forêt Domaniale des Colettes est d'environ 80 000€ par an (soit 2 emplois à plein temps)

- On sent une volonté de voir ou pour le moins laisser diminuer la proportion de Hêtres (une forêt est considérée de hêtres s'il représente 50% des espèces). Sur la parcelle 51, l'objectif est le chêne (cf. plan d'aménagement). La question qui se pose est la tenue du Hêtre face aux changements climatiques annoncés.

- L'ONF autorise l'association à publier cet entretien, **en l'état**, dans son journal mais considérerait que le relais du tract de M Thabarant équivaldrait à cautionner la méthode, plutôt qu'un dialogue direct et ouvert tel qu'il a été fait aujourd'hui.

Sortie du 30 Novembre 2014

Ramassage des déchets

Une nouvelle traque des déchets fut organisée en fin d'année dernière. Nous nous étions donnés rendez vous à la Croix des Bois où le soleil régnait en maître alors que le bas du Massif baignait dans le brouillard.

Monsieur Beltrando, responsable de l'ONF, était venu nous rendre une petite visite pour nous encourager et nous délivrer les autorisations nécessaires de circuler dans les chemins.

Même constat que précédemment, la Forêt reste dans un état très acceptable, avec des déchets plutôt épars. Les secteurs habituellement visités comme les anciennes carrières de Kaolin ou le rond point des Fayes ont été nettoyés malgré la présence de feuilles mortes pouvant dissimuler nos proies...

C'était aussi l'occasion d'une bonne balade en plein air, dans un secteur de la forêt peut-être un peu moins connu, à savoir le bas de la Forêt des Colettes, peuplé principalement de charmes, chênes pédonculés et parsemé de quelques chênes velus. Cette dernière espèce n'est présente sur le massif que dans cette partie de la forêt.

La grosse prise du jour fut la découverte d'un pneu de tracteur abandonné. Ne manquant pas d'idée (un peu saugrenu parfois !), nous avons décidé d'en faire une nouvelle roue de secours pour notre ami Gilbert...

Voici un petit Diaporama de cette matinée très sympathique.



La grosse prise du jour



Aussitôt trouvé, aussitôt recyclé !



La traditionnelle photo de famille avec nos trouvailles



La porte d'entrée de la Forêt...



Avec ses endroits mystiques...



Ses beautés....



Merci pour ton accueil chère Forêt !

QUELS PROJETS POUR L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA FORÊT DES COLETTES ?

L'objectif principal pour l'année 2014 était l'édition d'une carte de la forêt. Ce travail s'avère plus compliqué et plus long que nous l'avions envisagé. Ceci dit, même à petits pas, nous avançons résolument : un pas important a même été franchi depuis que nous nous sommes adjoint les services de Mme Etienne, spécialiste en la matière.

Nous devons aujourd'hui répertorier les parcours et chemins dignes d'intérêt ainsi que les points remarquables : ruisseaux, lavoirs, arbres ... **Pour ce faire, nous espérons la participation active du maximum d'adhérents ayant bonne connaissance de la forêt et de ses secrets**. Conjointement, la course aux sponsors annonceurs est ouverte afin de récolter le maximum de fonds pour prendre en charge les coûts inhérents à cette opération. En effet, le recto de la carte sera pour une part réservé à insérer des annonces pub pour la somme de maximum 100 € selon la dimension.

Cette carte constituera une invitation à la découverte de notre forêt, et aura pour but de sensibiliser le maximum de personnes.

Mieux la connaître, pour mieux la protéger. C'est le but premier de notre association.

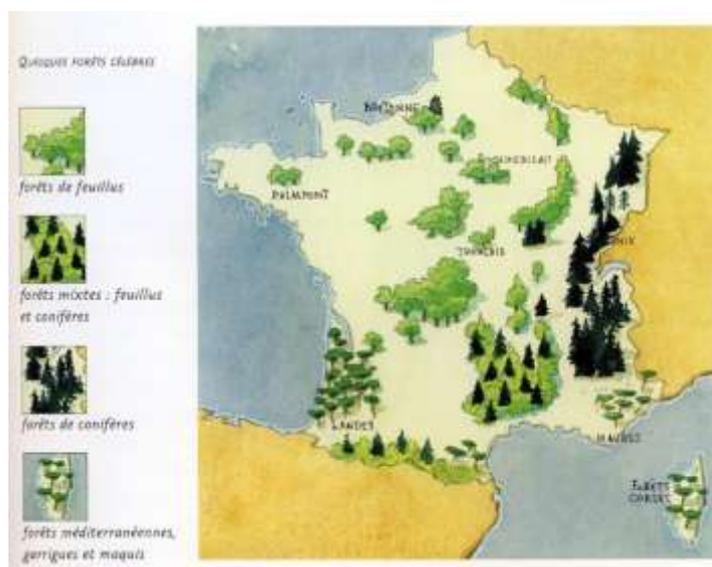
Un certain nombre de points nous interpelle toujours comme la reprise de coupes en sève montante et le manque, voire l'absence d'entretien de certaines parcelles nous semble nuire à la pousse normale des hêtres en particulier au profit d'autres essences comme le bouleau.

Nous aurons prochainement à provoquer une nouvelle rencontre avec les responsables de l'ONF afin d'obtenir des éclaircissements sur ces sujets.

Enfin, notre engagement reste bien sur le maintien d'une forêt propre ; dans ce cadre d'autres opérations de nettoyage auront lieu dont une prochainement. **Nous attendons la participation du maximum d'amoureux de la forêt, à bientôt donc.**

Pour l'avenir et pour une meilleure prévention, nous espérons voir récompenser nos actions de sensibilisation des communes et de l'ONF par la pose de panneaux d'information et poubelles.

Pour conclure : les idées ne manquent pas, et nous attendons le soutien du plus grand nombre.



Bois énergie : oui, mais...

Le bois est la plus ancienne source d'énergie utilisée par l'humanité. On considère aujourd'hui son bilan environnemental « neutre » en carbone, ce qui est un réel atout dans le contexte actuel du changement climatique (le bois émet lors de sa combustion le seul dioxyde de carbone absorbé durant sa croissance) : le bois est donc une énergie renouvelable, pour peu que les conditions d'exploitation soient durables. Si le bois est utilisé depuis des siècles sous forme de bûches, d'autres utilisations se développent, en particulier avec les granulés et autres plaquettes. La dimension locale de l'approvisionnement est considérée comme un atout économique et écologique.

La France est le premier producteur européen de bois-énergie et plus de 5 millions de ménages sont équipés d'un chauffage au bois. C'est, de loin, la première source d'énergie renouvelable dans notre pays, devant l'éolien ou l'énergie solaire. La volonté du gouvernement de diminuer la part du nucléaire dans le « mix » énergétique français nécessite de développer les renouvelables, dont l'énergie bois. La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, actuellement en discussion au Parlement, vise à porter la production d'énergies renouvelables en France à 32 % de notre consommation énergétique finale en 2030.

Un tel objectif implique de poursuivre le développement de la filière bois énergie, déjà très industrialisée, et à laquelle s'intéressent les grands noms de l'énergie, de France ou d'ailleurs. Les projets dans ce secteur sont souvent collectifs, publics et privés, atteignant des dimensions conséquentes, et bénéficiant de beaucoup d'argent public... Citons par exemple les 100 MW d'énergie thermique pour le projet de Belgian Eco Energy à Gand (Belgique), qui fonctionnera à partir de déchets agroalimentaires et forestiers (même si ce projet est l'un des plus importants au monde, il faut garder à l'esprit que la puissance moyenne d'un réacteur nucléaire en France est de l'ordre de 1000 MW...).

Plus proche de nous, le projet de centrale de cogénération Biomasse Energie Commentry sur le site d'Adisséo développera à partir de mars 2015 une puissance de 15 MW d'électricité et 50 MW d'énergie thermique. Ce projet de 77 millions d'euros, porté par la Caisse des Dépôts et Neoen, nécessitera 150 000 tonnes de bois par an. L'entreprise Guillot Énergie à Bromont-Lamothe (Puy-de-Dôme) fournira à elle seule 1/5^{ème} de cette ressource. Les promoteurs du projet évoquent une économie d'émission en gaz à effet de serre de 11 000 tonnes équivalent pétrole chaque année. La centrale de Commentry utilisera le bois des forêts alentours dont l'exploitation peut être développée et davantage valorisée. Rappelons qu'en France, en moyenne, un hectare de forêt de feuillus produit 5,6 m³ de bois par ha et par an. L'approvisionnement de la centrale de Commentry représenterait en théorie plusieurs centaines d'hectares, à relativiser cependant, puisque la centrale valorisera largement des sous-produits du bois. Rappelons également qu'en Auvergne, les prélèvements de bois ne représentent que 50 % du croît naturel de la forêt...

Le bois énergie est une ressource d'avenir, en particulier face au changement climatique. Cela implique de mobiliser plus de bois, en particulier en forêts privées, ce qui ne devra pas se faire au détriment des équilibres de la forêt. Comme le souligne le récent rapport parlementaire « Bois & Forêts de France, nouveaux défis », il existe de façon certaine une grande tension sur la ressource forestière dans les 10 à 15 prochaines années. Plus que jamais, la multifonctionnalité de la forêt est un principe qui doit être défendu. Une bonne cause (développement des renouvelables et lutte contre le changement climatique) ne doit pas entraîner d'effets néfastes (surexploitation, atteinte à la biodiversité...).



LE LOUP ET LA FORÊT DES COLETTES

Depuis la nuit des temps, le Loup a hanté la forêt et son nom résonne encore dans différents lieux, notamment une partie au nord-est, qui s'appelle « le saut du loup ».

Sur l'église du XIIe siècle de la commune de Veauce, on peut également voir des sculptures représentant l'animal.

Aux archives départementales de Moulins, on peut lire des témoignages racontant qu'en 1817, à Chirat l'Eglise, un loup a été tué à proximité du village. De même, le dernier couple de cette espèce a été vu à la Bosse, en 1878. Peut-être que son retour prochain se fera aussi par là...

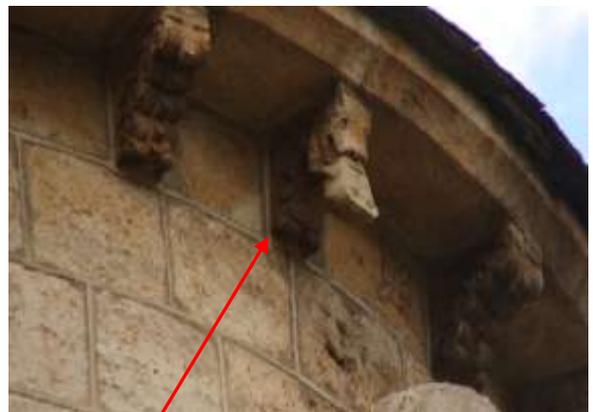
Il y a même une légende, que l'on racontait jadis dans les chaumières, liée à un chêne dit « de la Tabatière » :

Un jour, un chevalier qui traversait la forêt, fût pris en chasse par une meute de loups. Il tomba de sa monture et ne dut son salut qu'à un gros chêne sur les branches duquel il se réfugia. Les loups, ne pouvant monter, attendaient patiemment au pied de l'arbre. Au bout de quelques heures, avant que la nuit ne tombe, une idée vint à notre chevalier... Il jeta au loin sa tabatière en cuir pour faire partir les loups, qui, occupés à se disputer pour la manger, laissèrent ainsi l'opportunité à notre homme de s'enfuir sans craindre d'être attaqué et dévoré.

De nos jours, le chêne que l'on nomme ainsi n'est en fait qu'un descendant du véritable Chêne de la Tabatière qui se trouvait non loin et qui a malheureusement été abattu, il y a quelques années.



Loup (canis lupus)
photo de Xavier Thabrant



Sculpture de loup (église de Veauce)
Photo Xavier Thabrant



Chêne de la Tabatière
Photo de Xavier Thabrant

LE HÊTRE



- Le Hêtre est de la famille des Fagacées comme le chêne et le châtaignier. Le nôtre (*fagus sylvatica*) est une variété qui n'existe qu'en Europe.

-La floraison : en avril et mai (monoïque car le même arbre porte les fleurs mâles à châtons et les fleurs femelles vertes situées dans les aisselles des rameaux de l'année)

-La fructification : elle intervient quand l'arbre a 50 ans.

Son fruit appelé la faine ou le faine est une cupule ligneuse et hérissée, contenant 3 à 4 fâines trigones, comestibles, entouré d'une enveloppe coriace, contenue dans une bogue dure.

-La Fainée ou fainée est la récolte des fâines.

Un arbre adulte produit 10 à 15 kg de graines.

Elle se consomme crue, grillée ou cuite. Elle contient 20% d'huile (de cuisine) qui est inodore et ne sèche pas. L'huile sert aussi pour les lampes et la fabrication de savon.

La faine est consommée depuis le néolithique. C'est une source non négligeable de protéine très recherchée par les sangliers et cerfs.

Pour dissocier le charme du hêtre par les feuilles on dit : « le charme d'Adam (à dents) c'est d'être à poil (**hêtre**) ». Ce qui veut dire que la feuille du charme est dentelée, et que celle du hêtre a des bords ondulés, recouverts d'un duvet de poils fins (pubescents).

Le **hêtre** est le seul arbre forestier à être connu sous un autre nom : le FAYARD, qui donnera beaucoup de noms de villages et lieux dits : les Fayes, Fayet, Fayolle, le Faout, Fayeetc.

-Multiplication : semis et transplantation.

-Utilisation : Comme combustible, construction de ponts et de moulins (se conserve très bien dans l'eau)

En galocherie, charronage. Aujourd'hui, en menuiserie, ébénisterie, fabrication de panneaux de fibres et particules de contreplaqué, parquets, lambris, pâte à papier.

En lutherie, mais aussi pour les étales de boucher, établis, manches d'outils

Brosse, rouleau à pâtisserie, pinces à linge.

-Peu de légende au sujet du hêtre. En Lorraine on croit que la foudre ne l'atteint jamais.

Dans le calendrier celtique il symbolise l'austérité, la rigueur, la persévérance.

Jean Racine a médité son adage : « sait attendre et s'impose à long terme »



DES ARBRES et des RECORDS

A tout seigneur, tout honneur : *Fagus sylvatica*, le HETRE.

En EUROPE : (car *fagus sylvatica* est strictement européen)

Le plus vieux il a 478 ans il est en Bulgarie.

Le plus haut 49.3 m en Allemagne

Le plus gros tronc : 9.63 m de circonférence au Royaume Uni.



En France :

Le plus haut : 45.20 m forêt de Honigwald à SARREINSMING en Moselle (planté aux environs de 1892)

Le plus gros tronc : Hamlet 8.10 m de circonf. Planté en 1800 à St Nicolas des Biefs (Le platane de MONCEAU 7.05 m de circ.)

Le plus vieux : le Guisard, au château d'Eu (Seine Maritime) : 429 ans, Hauteur 35 m, 5.50 m de circonf.

(NB : le plus haut arbre de France est près de RUSSEY dans le DOUBS : c'est un sapin pectiné Il a 295 ans et mesure 55 m.)

AUTRES ESSENCES, AUTRES RECORDS

Le plus grand arbre du monde : Séquoia sempervirens « HYPERION » : Hauteur 115.5 m, 3000 ans. USA

Le plus vieux : Epicéa en Suède : 8000 ans

Le plus gros : Châtaigner en Sicile 57.9 m de circonférence à 1.3 m du sol, 3600/4000 ans (le baobab atteint 43 m de diamètre)

Le plus lourd : Olea lauriflora Densité 1.5, en Afrique du Sud (ainsi que l'Ebène, l'Azobé)

Les plus légers : Pin Weymouth, et le Balsa : Densité 0.4

Le plus petit (adulte) Saule arctique : de 0.5 à 2 cm

Le plus ancien arrivé sur terre : Archeropteris 350/420 millions d'années (le Pin Wollemi d'Australie est arrivé il y a 150 millions d'années).

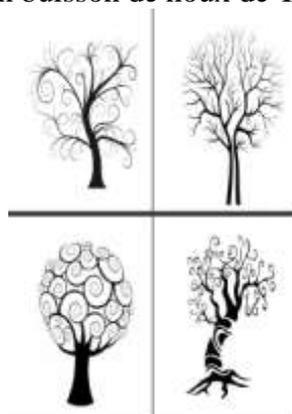
Les plus hauts en altitude découvert en 1995 : Emania et Ranculus à 6400 m (INDE) (l'Abis synamata est à 4600 m)

Le record du monde de volume de tous les temps : le séquoia de Lindsey (USA) avec 2549 m³ et 3300 t.

Croissance la plus rapide : Acacia Albizia falcata : 30 m en 5 ans. (le bambou n'est pas considéré comme arbre)

Croissance la plus lente : Puya raimondi : la panicule apparait au bout 80 à 100 ans.

N.B : la plante la plus vieille du monde est un buisson de houx de TASMANIE : 43 000 ans



LA HÊTRAIE DES COLETTES

C'est un long tapis rouillé que l'Automne déroule
Sur un sol bien mouillé où plus rien ne fleurit.
Le ciel est endeillé, le soleil est banni,
Eteint, perdu, noyé dans une forte houle ...

... De nuages pressés qui roulent ou se déroulent
Et s'agitent en tous sens en recherche d'Infinis.
Au sol, les feuilles dansent, frôlent les harmonies,
Retombent sans un bruit quand le vent les refoule.

Il y a comme un regret qui passe sans s'arrêter
Entre ces doux géants sombres et déshabillés,
Devant un tel tableau, les oiseaux se sont tus.

Alors, ces hauts squelettes nus et mélancoliques,
D'un élan vers le ciel, adressent bras tendus
Aux dieux qui les rudoient, une vaine supplique.

Josyane Roussy

A vos stylos !

Afin d'alimenter les futures éditions de notre petit journal ainsi que notre site internet, nous vous invitons à nous faire parvenir vos suggestions diverses (infos, articles), vos photos, vos petites histoires et poèmes concernant la forêt. Nous vous rappelons notre mail : contact@foretdescolettes.fr. Merci d'avance !